1291 (2022-2023) — N° 2

PARLEMENT WALLON

SESSION 2022-2023

19 AVRIL 2023

MOTION

déposée en conclusion des interpellations de Monsieur Mugemangango à Monsieur Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « la non-venue de Legoland à Charleroi » et de Monsieur Matagne à Monsieur Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « la fin de Legoland en Wallonie et la vision belgo-wallonne en termes de politique économique » *

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

MOTION

déposée en conclusion des interpellations de Monsieur Mugemangango à Monsieur Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « la non-venue de Legoland à Charleroi » et de Monsieur Matagne à Monsieur Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « la fin de Legoland en Wallonie et la vision belgo-wallonne en termes de politique économique »

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu les interpellations de Monsieur Mugemangango à Monsieur Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « la non-venue de Legoland à Charleroi » et de Monsieur Matagne à Monsieur Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « la fin de Legoland en Wallonie et la vision belgo-wallonne en termes de politique économique », ainsi que le débat qui a suivi, passe à l'ordre du jour.